

le vingt de may 1733 après les
 publications de trois bans faites
 par trois dimanches consécutives
 entre Jean François Paternelle
 fils de Jean et Françoise Robille
 de la paroisse de Ennelucq d'une
 part et Marie Madeleine Heban
 fille de Vincent et Anne de Heban
 de cette paroisse d'autre part
 n'ayant reconnu aucun empêchement
 je soussigné Curé de Wisernes les
 ay conjoints dans le lieu sacré
 de mariage en présence de
 Dominique Heban, Pierre
 Joseph Le gris, Jeanne Claire
 Heban et Marie Martine Heban
 de cette paroisse le marié assisté
 avec moy et Marie Martine Heban
 les autres ayant déclaré ne sçavoir
 écrire ont posé leur marque
 ordinaire Jean François Paternelle
 Marque de Marie Madeleine

Marque de Dominique Heban
 Marie de Pierre Joseph Le gris
 Jeanne Claire Heban
 Marie Martine Heban
 Le Chatelain

M.1733.5.20

le 20 de may 1733 apres les
publications de trois bans faites
par trois dimanche consecutives
entre **jean francois paternelle**
fils de jean et francoise robilla...
de la paroisse d'Ennebrucq dune
part et **marie Madelaine heban**
fille de vincent et Anne de Necker
de cette paroisse dautre part
nayant reconnu aucun empeschemnt
je soussigné cure de wizernes les
ay conjoins dans le lien sacré
de mariage en presence de
Dominique heban, pierre
josephe le gris, jenne Claire
heban et Marie Martine heban
de cette paroisse le marié a signé
avec moy et Marie Martine heban
les autres ayant declares ne scavoir
escrire ont poses leur marcque
ordinaire *Jean francois paternelle*
Marcque de Marie Madelaine + heban
Marcque de Dominique + heban
Marcq de pierre joseph +le gris
Jenne clair hebant Marcque de
Marie Martine + heban
J le Chatelain